AMDI

ESPACE DRIANT
55430 BELLEVILLE SUR MEUSE
Tél : 03 29 80 57 72
agenda.meuse@orange.fr

FACTURE n°210529

Concerne :

Dossier n° D2108-035
Interv. du 06/08/2021
Lieu de l'expertise :
ILE DU SAULCY
57000 METZ
Propriétaire(s) :
SYNDICAT DES APICULTEURS
DE METZ & ENVIRONS

Destinataire :

SYNDICAT DES APICULTEURS DE METZ & ENVIRONS

ILE DU SAULCY
57000 METZ

DESIGNATION DES PRESTATIONS	QTE	PU HT	MONTANT HT
AMIANTE AVANT DEMOLITION	1	250,00 €	250,00 €
AMIANTE Frais d'Analyse par prélèvements	5	50,00 €	250,00 €

L'utilisation de nos certifications et notre responsabilité ne sauraient être engagées qu'après règlement de la facture s'y rapportant

Demandeur : SYNDICAT DES APICULTEURS DE METZ & ENVIRONS : PROPRIETAIRE
Mode de règlement : Chèque à l'ordre d'A.M.D.I. ou Virement
Échéance : A réception de facture – 19/08/2021
Coordonnées bancaires : IBAN FR76 1610 6850 0786 4152 9380 130 – BIC AGRIFRPP861
N° TVA Intracommunautaire : N° FR 84 491 186 102
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement (professionnel uniquement) : 40 €
Aucun escompte prévu pour règlement anticipé. Pénalités de retard : 15 fois le taux d'intérêt légal.
Acceptant le règlement par chèque libellé à son nom, en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale.

TOTAL HT :	500,00 €
TOTAL NET HT :	**500,00 €**
TVA à 20% :	100,00 €
TOTAL TTC :	**600,00 €**
CUMUL RÈGLEMENT(S)	0,00 €
RESTE DÛ TTC :	**600,00 €**

Observations : Intervention du 06/08/2021 par Eric ROBINET